

CONSEIL GENERAL



Type d'intervention Postulat (art. 32 RCG)

1^{er} signataire Patrick Oberson

Cosignataires

Signatures des cosignataires

Dépôt au nom d'un groupe Parti Socialiste

Signature du Chef(fe) de groupe

Dépôt au nom d'une commission

Signature du Président

Pour une réflexion sur la souveraineté numérique de la commune et la valorisation des solutions locales et suisses

Le numérique prend aujourd'hui une place toujours plus importante dans le fonctionnement des communes. Que ce soit pour la bureautique, le stockage des données, les outils collaboratifs ou les services en ligne, les collectivités publiques dépendent fortement de solutions informatiques devenues essentielles au bon fonctionnement des services communaux.

Actuellement, une grande partie de ces outils repose sur un nombre limité de fournisseurs internationaux. Cette situation peut soulever plusieurs questions, notamment en matière de sécurité des données, de continuité des services, de maîtrise des coûts, mais également de souveraineté numérique et de dépendance envers des infrastructures et services situés hors de Suisse.

Dans un contexte où les cyberattaques visant les collectivités publiques augmentent et où les enjeux liés à la maîtrise des données deviennent toujours plus stratégiques, il paraît pertinent que notre commune puisse disposer d'une vision claire de sa situation et des possibilités existantes pour renforcer son autonomie et sa résilience numérique.

Cette réflexion paraît d'autant plus intéressante que la Suisse romande bénéficie aujourd'hui de plusieurs acteurs reconnus dans les domaines de l'hébergement, du cloud, de la cybersécurité et des services numériques. Notre région dispose ainsi de compétences et de solutions locales ou suisses capables, dans certains domaines, d'offrir des alternatives crédibles et adaptées aux besoins des collectivités publiques.

Une réflexion sur cette thématique pourrait notamment permettre d'évaluer certains enjeux liés :

- à l'hébergement et à la maîtrise des données,
- à la résilience des infrastructures numériques,
- à l'évolution des coûts liés aux licences et services informatiques,
- aux possibilités offertes par certaines solutions locales, suisses ou open source,
- ainsi qu'à l'accompagnement et à la formation des utilisateurs lors de potentielles évolutions des outils utilisés.

Par ailleurs, la Confédération elle-même a récemment annoncé vouloir réduire sa dépendance à certains grands fournisseurs informatiques internationaux, notamment dans une logique de souveraineté et de résilience.

Le présent postulat ne vise pas à remettre en question les outils actuellement utilisés par la commune ni le travail des services concernés. Il s'agit avant tout d'ouvrir une réflexion pragmatique et constructive sur les enjeux numériques futurs, tout en valorisant les compétences et solutions disponibles au niveau local et suisse.

Conclusion

Au vu de ces éléments, nous demandons au Conseil municipal d'étudier les possibilités permettant à la commune de renforcer sa souveraineté numérique et sa résilience informatique, tout en évaluant les opportunités offertes par des solutions locales ou suisses lorsque cela est pertinent.

Collombey-Muraz, le 15 mai 2026

1^{er} signataire :

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. S. S.', is written over a horizontal line.